Réveillez-vous!

LA CHARITÉ QUI PLAÎT À DIEU

Faire l'aumône n'est pas assez!

Bologne, point névralgique de la guerre froide

Catholiques et communistes luttent pour la possession de cette ville italienne

L'exploration du continent inconnu

Quinze millions de kilomètres carrés virtuellement inexplorés

Les chrétiens doivent-ils payer la dîme?

Examinez les faits avant de répondre

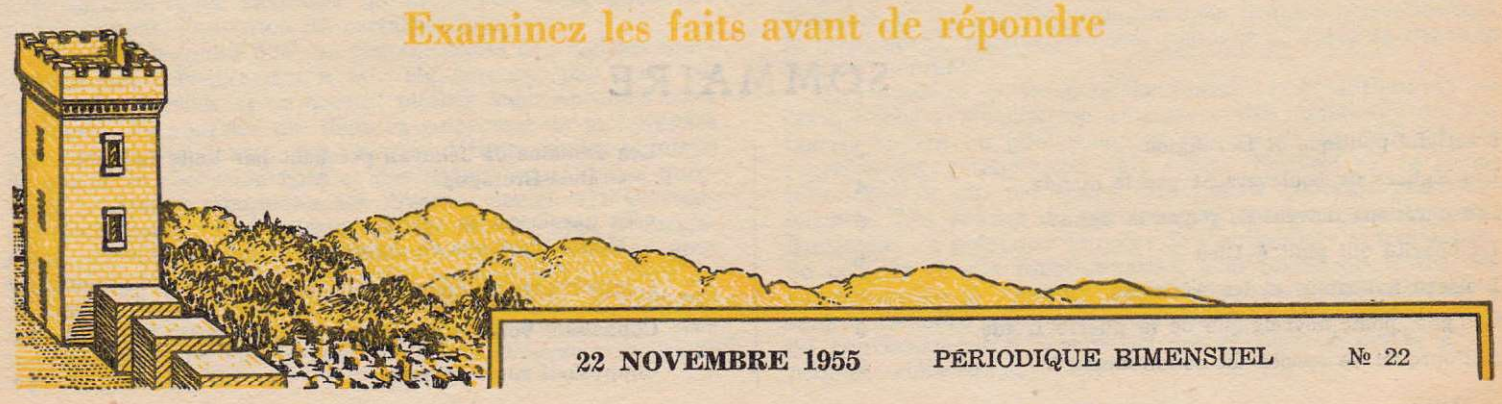

22 NOVEMBRE 1955 PÉRIODIQUE BIMENSUEL № 22

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — Alfred Rutimann

Tirage total: 1 450 000 exemplaires · **Le numéro 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse**

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — africaansch, allemand, anglais, espagnol, finlandais, français, hollandais, italien, norvégien, suédois
Mensuel — danois, grec, portugais, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	**$ 1**
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	**60 fr.**
France, Les Témoins de Jéhovah, 3, Villa Guibert, Paris 16e	**350 fr.**
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	**5 fr.**

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.
Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.
Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Awake! Semimonthly — French edition Printed in Switzerland

SOMMAIRE

L'activité politique de la religion 3
Les Eglises ne bouleversent pas le monde 4
Les chrétiens doivent-ils payer la dîme? 5
La charité qui plaît à Dieu 6
L'oiseau indicateur et les Africains 8
Bologne, point névralgique de la guerre froide 9
Pourquoi ce succès du communisme? 9
Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre
Grande-Bretagne 11
« Ta parole est la vérité »
Motifs chrétiens de divorce 12
L'exploration du continent inconnu 13
Connaissez-vous la réponse? 14
Coup d'œil sur le monde 15

Réveillez-vous!
« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XXIII | Berne, 22 Novembre 1955 | Numéro 22

L'activité politique de la religion

L'ARTICLE « Dieu ou la politique? », publié dans notre numéro précédent, montre pourquoi les Ecritures condamnent l'ingérence de la religion dans la politique, pratique généralement acceptée cependant, à l'heure actuelle. Il est probable que certains de nos lecteurs se demandent quelles sont les Eglises qui pèchent sous ce rapport, comment et sur quelles questions elles s'efforcent d'influencer le gouvernement et quelle est l'étendue de leur champ d'activité dans ce domaine. Le présent article répond à ces questions tant en ce qui concerne le protestantisme que le catholicisme. Bien qu'il traite surtout du *lobbying* (pression exercée sur les législateurs) aux Etats-Unis, les mêmes principes s'appliquent à tous les pays démocratiques.

En 1949, le gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne se plaignit de l'ingérence de l'Eglise dans des questions économiques et politiques. En août 1953, un concordat conclu entre le Vatican et l'Espagne, légitima le pouvoir du catholicisme dans ce pays. Quirino, ancien président de la République des Philippines, mit son pays en garde contre la participation de l'Eglise à la politique, en avouant toutefois qu'il avait lui-même cédé aux instances des catholiques en ce qui concerne la question de l'instruction religieuse dans les écoles publiques. Aux Etats-Unis, Kermit Eby, du Conseil fédéral protestant des Eglises, lança un appel pour « une stratégie politique unifiée et à longue portée, dans les rangs du protestantisme ».

Les Eglises s'immiscent dans la politique de nombreuses et diverses façons. Elles essayent d'influencer les législateurs, ceux de leurs propres membres qui remplissent des fonctions importantes et même les électeurs. Aux Etats-Unis, on dénomme la pression exercée sur les législateurs le *lobbying* (de l'habitude de fréquenter le *lobby* — salle des pas perdus de la Chambre — pour influencer les députés qui vont voter). A ce propos, on peut lire ce qui suit dans un article du *Christian Century:* « Bien que la plupart des Eglises évitent de se servir de ce mot », les représentants qu'elles maintiennent à Washington « se livrent indiscutablement au *lobbying* dans toute l'acception légale de ce terme » car « ils sont là expressément pour favoriser ou empêcher, directement ou indirectement, l'adoption de certaines lois. »

Il est bien connu que ces représentants des Eglises fournissent des renseignements aux législateurs, par écrit, au moyen d'entrevues et en faisant publier leurs opinions dans la presse. Le courrier des députés comprend de nombreuses publications religieuses, des exposés définissant les opinions de sommités ecclésiastiques et des lettres traitant des questions politiques auxquelles les diverses sectes s'intéressent particulièrement. Les renseignements fournis sont généralement adressés aux membres influents des commissions gouvernementales dans l'espoir de les persuader d'accélérer ou de freiner l'adoption de certains projets de lois. Il n'est pas rare que l'on fasse venir à Washington un notable pour soumettre à l'une ou l'autre commission du congrès le point de vue de son Eglise.

Les organisations tant protestantes que catholiques, ont des intérêts nombreux et variés. La création il y a quelques années, par certains groupements protestants, d'un système coopératif en vue de l'échange de renseignements d'ordre législatif, donne une petite idée de toute l'étendue de leur activité. Selon l'étude détaillée du Dr Luke Ebersole, *Church Lobbying in the Nation's Capital*, ces divers groupements se répartissaient le travail comme suit: « Les baptistes du nord: droits civils, énergie atomique, alimentation; congrégationalistes: immigration, sécurité sociale, rapports entre l'Eglise et l'Etat; quakers: relations russo-américaines, consolidation de l'O.N.U., personnes déplacées, révision de la législation sur l'immigration, droits civils; femmes méthodistes: droits civils, problèmes ouvriers, taxation; presbytériens: relèvement de l'Europe, sécurité sociale, problèmes ouvriers, alcool. »

Quelques exemples de la pression religieuse exercée à Washington au cours de ces récentes années serviront également pour montrer à quel point les Eglises s'ingèrent dans la politique. Les représentants des organisations religieuses ont essayé d'influencer le gouvernement sur des questions aussi diverses que la loi sur le travail de 1947, la sécurité sociale, la prolongation de la loi sur les personnes déplacées, le projet de loi sur l'abolition de la capitation, l'aide des Etats-Unis à la Grèce et à la Turquie, la loi sur les accords commerciaux, l'aide fédérale aux services de la santé des Etats, et le traité de l'Atlantique Nord. La possibilité que certaines religions ne soient pas pleinement compétentes en matière de politique, ne semble pas avoir incité les Eglises à limiter leur activité à leur propre domaine.

L'activité protestante

Actuellement, on préconise de moins en moins la création d'organisations ayant un but unique, telle que la Ligue antialcoolique; la tendance est plutôt de grouper plusieurs religions qui maintiennent des représentants officiels auprès du gouvernement des Etats-Unis. Au cours de la Première Guerre mondiale, l'Eglise catholique prit l'initiative dans ce domaine, et les grandes organisations protestantes suivirent le mouvement, particulièrement pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Les quakers et les congrégationalistes maintiennent en permanence à Washington un « secrétaire législatif » qui est inscrit auprès du gouvernement en qualité de *lobbyist*. Le représentant presbytérien agit « dans l'intérêt de la législation sociale qui préoccupe l'Assemblée générale presbytérienne ». Les devoirs du représentant des baptistes du nord, consistent « à présenter le point de vue baptiste aux membres du congrès et aux fonctionnaires, à arranger des entrevues entre députés et visiteurs (pour que ceux-ci fassent part à ceux-là de leurs opinions), à surveiller les actes et tendances du gouvernement et à envoyer des rapports à divers groupements religieux ».

Selon ses propres dires, le bureau du Conseil luthérien national à Washington, s'occupe de « relations publiques ». Robert Van Deusen, son secrétaire, déclara à ce propos: « Il est très avantageux de pouvoir communiquer des renseignements dans les deux sens; bien entendu, il faut éviter d'exercer une pression sur les députés en faveur de l'adoption de lois particulières. » On dit que les Darbistes, la Sion épiscopale des méthodistes africains, les mennonites et d'autres sectes, ont également à Washington des représentants qui consacrent une partie de leur temps à s'occuper des intérêts politiques de leur Eglise; toutefois, ils s'intéressent moins à la législation.

Quelle est l'opinion publique à l'égard des tentatives des organisations religieuses visant à influencer le gouvernement sur des questions telles que les accords commerciaux, les impôts, l'O.N.U. et la conférence monétaire de Bretton Woods? On peut dire à coup sûr que peu de personnes sont au courant de ces agissements. Un sondage effectué par le *Catholic Digest*, révéla que 72 pour cent des catholiques et 69 pour cent des protestants interrogés, sont d'avis que les membres du clergé ne devraient jamais parler en chaire de questions ou de candidats politiques. Puisqu'ils ne devraient pas en parler en chaire, devraient-ils s'en occuper à Washington?

L'activité catholique

Dans son numéro du 16 septembre 1945, l'hebdomadaire catholique *Our Sunday Visitor*, déclare que l'Eglise catholique « ne s'immisce jamais dans des questions de nature politique », et ajoute: « Ces rédacteurs qui ne cessent d'accuser la hiérarchie catholique de s'occuper de politique, ont bien soin de ne jamais publier ses déclarations prouvant le contraire. » Cependant, les actes parlent au moins aussi fort que les paroles et ceux de l'Eglise catholique révèlent qu'elle est tout aussi encline à se mêler de politique que les religions protestantes. En Espagne, le concordat qu'elle a conclu avec l'Etat ne laisse subsister aucun doute quant à sa position. En Angleterre, une manchette du *Catholic Herald* proclama: « Le pape déclare qu'un prêtre a le droit de donner des conseils en matière de suffrage. »

Tout catholique bien renseigné connaît l'intérêt que porte l'Eglise à la politique aux Etats-Unis. Elle a également à Washington ses agents qui la représentent auprès des diverses administrations et qui font des recommandations en bonne et due forme auprès du gouvernement. Le Dr Ebersole consacre une partie de son ouvrage *Church Lobbying* (voir les pages 50 à 54 et 106 à 113) à cette activité. En outre, de nombreux catholiques fervents qui occupent une charge gouvernementale respectent et soutiennent la position prise par l'Eglise à l'égard de litiges importants. Les églises locales et les divers groupements catholiques ont soin de donner à cette position une large publicité, tandis que les journaux rapportent les déclarations de catholiques éminents.

De son côté, le *Christian Century* parle de l'« influence puissante que les professeurs de l'Université catholique et de l'université de Georgetown, exercent sur la politique étrangère américaine » et de « la liaison étroite assurée par certains prêtres de Washington entre la hiérarchie et les députés ». S'il faut en croire Ebersole, le catholicisme doit sa puissance aux « relations intimes, entretenues sans interruption depuis de longues années avec les législateurs, à la loyauté de certains fonctionnaires catholiques et à l'intérêt actif qu'a toujours porté cette religion aux lois et à leur application ».

Il ressort aussi bien des aveux que des actes d'importantes organisations catholiques et protestantes, que l'on peut les accuser toutes, à juste titre, de s'« immiscer dans la politique » n'en déplaise à *Our Sunday Visitor* qui affirme le contraire.

La pression exercée sur les législateurs par le catholicisme en vue d'obtenir des subventions pour certaines de ses activités, pour des écoles et des hôpitaux confessionnels, ainsi que pour assurer à l'Eglise une représentation politique sous forme d'un ambassadeur auprès du Vatican, a motivé la création d'une nouvelle organisation pour combattre ces efforts: l'Union des protestants et autres Américains pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les preuves abondent que catholiques aussi bien que protestants s'adonnent au *lobbying* et que les organisations religieuses exercent une influence beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement. Est-ce là leur mission? Certes non! L'article « Dieu ou la politique? », paru dans notre numéro précédent, montre que le devoir de la religion est de proclamer la vérité, d'enseigner la moralité et la pure adoration et d'aider les gens à se séparer du vieux monde satanique dont la fin est imminente, et à prendre position pour le juste monde nouveau de Dieu. Si, de nos jours, les religions en général n'accomplissent pas cette mission, cela ne doit pas vous empêcher d'y avoir part personnellement. En y participant, vous vous procurerez une joie immense tout en rendant à autrui un service inestimable, le plus grand qui soit, celui ordonné par Dieu lui-même. Voulez-vous prendre part à cette œuvre importante?

LES ÉGLISES NE BOULEVERSENT PAS LE MONDE

La Bible montre que les véritables chrétiens, ceux qui sans crainte rendent témoignage au sujet de la bonne nouvelle du royaume de Jéhovah, n'ont jamais été aimés par le monde. Jésus a dit que les prédicateurs du Royaume seraient haïs, et l'apôtre Paul l'était à tel point qu'on l'accusa d'avoir bouleversé le monde (Actes 17:6). Le commentaire que *The Interpreter's Bible*, un nouvel essai sur la Bible, fait au sujet de ce texte (Actes 17:6), donne à réfléchir. Il dit:

« Paul et Silas furent décrits à Thessalonique par des paroles que le monde n'a jamais oubliées. Les voici: « Ces gens, qui ont bouleversé « le monde, sont aussi venus ici. » Paul, étant accusé d'avoir bouleversé le monde, est un successeur en ligne directe des prophètes, qui, eux aussi, étaient toujours considérés en Israël comme des trublions. La lignée des prophètes s'étend ininterrompue d'Elisée jusqu'à Jean-Baptiste en passant par Nathan, Amos et Jérémie.(...) Aujourd'hui, on se demande souvent qui sont les successeurs des prophètes, car les chefs des Eglises évitent autant que possible de bouleverser qui que ce soit. Leur plus grande préoccupation est de satisfaire la clientèle. »

LES CHRÉTIENS DOIVENT-ILS PAYER la dîme?

LE PRINCIPE de l'obligation de la dîme est à présent particulièrement en honneur dans les organisations religieuses de la chrétienté. Un porte-parole du Conseil national des Eglises du Christ aux Etats-Unis, déclara que de plus en plus les membres de cet organisme « mettent l'accent sur le paiement de la dîme par les chrétiens, au point d'en faire un de leurs thèmes principaux », et il ajoute que le conseil a l'intention de mener une campagne à ce sujet au moyen de films, d'écrits et de conférences. — *New York Times*, 2 décembre 1951.

L'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (les Mormons), est un des partisans les plus acharnés du paiement de la dîme. Selon la règle de cette organisation religieuse, « lors de sa conversion, chaque néophyte donnera la dixième partie de ses biens à l'Eglise et par la suite, le dixième de ses revenus ». Le paiement de la dîme est également obligatoire chez les Adventistes du septième jour. Une de leurs publications prétend que l'« inobservance de la loi intégrale de la dîme (destinée à avancer les intérêts du Royaume de Dieu sur la terre et à d'autres buts charitables), contribue à l'accroissement des difficultés et des malheurs de notre nation ». Après avoir cité la prophétie de Malachie (chapitre 3, versets 8 à 10), cette publication poursuit: « Allons-nous continuer à tromper Dieu et à souffrir sous le poids de Sa malédiction ou allons-nous lui apporter toutes nos dîmes afin qu'il répande sur nous Ses bénédictions? »

Un article publié le 2 janvier 1955 dans *Our Sunday Visitor*, principal hebdomadaire catholique des Etats-Unis, traite également de ce sujet, et déclare notamment: « Le paiement de la dîme est toujours profitable. Il est étonnant que si peu de gens l'aient essayé. » Il semble y avoir à cela de bonnes raisons car nous lisons plus loin dans le même article: « Bien entendu, ce n'est pas toujours chose facile. Après avoir été accoutumé toute sa vie à donner de son superflu, payer la dîme est un grand changement. » L'article énumère ensuite six raisons pour lesquelles cette pratique est à recommander: « Le paiement de la dîme fut institué par Dieu. » « Jésus l'approuva. » « Il constitue une façon très pratique de reconnaître que nous sommes économes de Dieu. » « Il enrichit notre vie spirituelle. » « Il apporte souvent des bénédictions pécuniaires » et « il procure toujours du bonheur du fait que l'on a le sentiment d'aimer le Seigneur de tout son cœur ». Et le rédacteur de l'article de conclure: « Essayez-le pendant un an! Faites de Dieu votre associé. Partagez avec lui vos bénéfices. Vous verrez comme vos affaires prospéreront! »

Un précédent scriptural

Il est vrai que le prélèvement de la dîme chez les Israélites fut institué par Dieu, mais l'a-t-il imposé aussi aux chrétiens? Le simple fait que cette loi fut donnée à la nation d'Israël ne prouve nullement que les chrétiens sont également astreints à l'observer. Les Israélites devaient apporter des offrandes d'animaux, ils devaient célébrer la pâque et d'autres fêtes annuelles, ce que ne doivent pas faire les chrétiens. Au contraire, la Bible nous dit que Dieu cloua la loi au poteau de torture du Christ, effaçant ainsi « l'acte dont les ordonnances nous condamnaient ». Nous lisons aussi que les chrétiens sont « non sous la loi, mais sous la grâce ». — Colossiens 2: 14; Romains 6: 14.

Il suffit de connaître la raison de l'institution de la dîme pour comprendre pourquoi cette contribution n'est plus nécessaire. La dîme était destinée à la tribu de Lévi du fait que celle-ci n'avait pas d'héritage dans le pays promis. Puisqu'elle n'y avait aucune part, le territoire qui échut aux autres tribus était plus grand et il n'était que justice que ces tribus entretiennent les Lévites. — Nombres 18: 21–24.

Certains partisans du prélèvement de la dîme, invoquent le fait qu'Abraham donna à Melchisédek, le sacrificateur royal, la dîme de son butin, mais cet incident ne constitue pas non plus un précédent pour les chrétiens. C'est d'ailleurs la seule occasion rapportée dans la Bible où Abraham paya la dîme et nous ne lisons nulle part dans les Ecritures qu'il ordonna à ses descendants de se soumettre à pareille pratique. Il s'agissait en l'occurrence d'une expression spontanée de reconnaissance envers Dieu qui venait de lui donner la victoire sur les rois cananéens qui avaient enlevé Lot, son neveu, avec tous ses biens. Le même mobile poussa Jacob à promettre à Dieu: « Si je retourne en paix à la maison de mon père(...), je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras. » Si la dîme avait été obligatoire, Jacob ne se serait pas engagé à la payer au cas où il ferait un bon voyage; il aurait dû la payer de toute façon. — Genèse 14: 18–20; 28: 20–22.

Est-il exact de dire que Jésus approuva le paiement de la dîme? Oui, mais uniquement lorsqu'il s'agissait des Israélites. Jésus parlait à des hommes qui étaient sous la loi de Moïse lorsqu'il s'écria: « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité: c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses. Conducteurs aveugles! qui coulez le moucheron, et qui avalez le chameau. » — Matthieu 23: 23, 24.

Les Juifs étaient dans l'obligation d'observer toute la loi, y compris les ordonnances concernant le paiement de la dîme. C'est pourquoi Jésus ordonna aux malades qu'il avait guéris d'aller se montrer aux sacrificateurs. C'est pour la même raison qu'il célébra lui-même les fêtes annuelles et qu'il limita son ministère presque exclusivement aux Juifs. Mais il est à remarquer que nous ne lisons nulle part dans les Ecritures grecques chrétiennes qu'il ordonna à ses disciples de lever la dîme, ni que ceux-ci le firent.

Le paiement de la dîme comporte l'idée d'une obligation, idée tout à fait étrangère au christianisme, ce dernier étant fondé sur l'amour et non sur la formule négative « tu ne feras pas ». Nous lisons en effet que « la multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait que ses biens lui appartinssent en propre ». (Actes 4: 32.) Ce n'est qu'après l'apparition de l'apostasie et d'un clergé rémunéré, que le paiement de la dîme devint obligatoire parmi les prétendus chrétiens. Le concile de Tours (en 567) rendit le paiement de la dîme obligatoire et le second concile de Mâcon (en 585) confirma ce décret, ajoutant que les contrevenants encouraient l'excommunication. — *Cyclopædia* de McClintock et Strong, Vol. X, page 436.

Un autre ouvrage, *The Encyclopedia Americana*, déclare au sujet de cette méthode de procurer de l'argent à l'Eglise: « Le prélèvement de la dîme se révéla une grande source de difficultés partout où il était en usage, ce fut un sujet de querelles continuelles entre le clergé et le peuple. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, cette pratique a été abolie dans presque tous les pays. » Jésus-Christ n'autorisa aucune distinction entre clergé et laïques mais déclara formellement: « Un seul est votre Maître [le Christ, sous la direction de Dieu], et vous êtes tous frères. » Lorsqu'il envoya les douze et plus tard les soixante-dix pour prêcher, il ne leur dit pas qu'ils devaient exiger la dîme de ceux qui écouteraient leur prédication. Au contraire, il leur ordonna: « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » Bien qu'il fût apôtre, Paul préférait travailler de ses propres mains pour ne pas être à charge de qui que ce soit. — Matthieu 23: 8; 10: 8; I Corinthiens 4: 12; I Thessaloniciens 2: 9.

Le paiement de la dîme est une image

La loi mosaïque — et par conséquent le paiement de la dîme — était « une ombre des biens à venir », c'est-à-dire du nouvel ordre de choses inauguré par Jésus-Christ. Le paiement de la dîme signifie que nous devons renoncer à tous nos biens lorsque nous nous vouons à Dieu pour faire sa volonté et pour suivre les traces de Jésus. Ne lisons-nous pas que le Christ loua la pauvre veuve qui donna « tout ce qu'elle avait pour vivre » ? D'autre part, il conseilla au jeune homme riche: « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens, et suis-moi. » — Luc 21: 4; Matthieu 29: 21.

Il se peut que cette idée du prélèvement de la dîme parmi ceux qui professent le christianisme semble « très profitable » à certains, mais elle n'est pas fondée sur la justice, car de nos jours beaucoup de personnes pourraient facilement donner plus que le dixième de leurs revenus tandis que d'autres ne peuvent donner que beaucoup moins. Si nous nous bornions à donner le dixième de notre revenu alors que nous avons la possibilité de donner davantage, nous n'aurions ni bénédictions spirituelles ni bonheur, car ce n'est pas ainsi que l'on aime Dieu de tout son cœur. D'autre part, si nous n'avions pas les moyens de payer la dîme, le bonheur et les bénédictions spirituelles ne nous feraient pas défaut pour autant, car même en donnant moins nous pourrions prouver que nous aimons Dieu de tout notre cœur. La règle établie par l'apôtre Paul est de donner « à raison de ce que l'on a, et non de ce que l'on n'a pas ». — II Corinthiens 8: 12, *Crampon.*

Ceux qui espèrent s'assurer la prospérité matérielle en payant la dîme donnent avec un mobile égoïste, ils désirent faire un placement avantageux plutôt que de favoriser la cause de Dieu. Comme Paul l'explique, donner sans amour ne sert à rien. A ceux qui feraient preuve de libéralité, Jésus promit des richesses dans le monde nouveau, mais jamais la prospérité matérielle dans le présent ordre de choses. — I Corinthiens 13: 3.

La dîme, levée selon les dispositions de la loi mosaïque, devait donc subvenir aux besoins des Lévites qui n'avaient pas d'héritage dans le pays promis, mais cette pratique prit fin avec le reste de la loi quand celle-ci fut clouée au poteau de torture du Christ. Les premiers chrétiens n'avaient pas besoin d'une ordonnance les contraignant à donner, les chrétiens modernes non plus. Le vrai disciple du Christ sait que tout ce qu'il possède appartient à Jéhovah et il donne le maximum, que ce soit un pour cent ou quatre-vingt-dix pour cent de ses revenus. Il ne se sent pas gêné s'il ne peut offrir le dixième de son salaire, et ne s'enorgueillit pas s'il peut donner davantage; il se réjouit d'avoir le privilège de donner suivant ses moyens, se conformant à la recommandation de Paul: « Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie. » — II Corinthiens 9: 7.

La charité qui PLAÎT À DIEU

LA PLUPART des gens aiment à recevoir de Dieu des biens temporels, mais il y en a très peu qui veulent recevoir de Lui des bénédictions spirituelles. Il en fut ainsi au temps de Jésus et il en est de même aujourd'hui. L'humanité est tellement absorbée par la recherche effrénée de la sécurité économique et des biens matériels que même les pauvres ne sont guère conscients de leur dénuement spirituel. Il n'est donc pas étonnant que l'on voie dans le mot « charité » l'essence même du christianisme et que l'on restreigne son application à l'aumône. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les organisations charitables citent souvent le texte de la Bible (I Corinthiens 13: 13) où il est écrit, selon la traduction de *Crampon*, que la « charité » est plus grande que l'espérance et la foi. Cela incite à pratiquer l'aumône. Mais est-ce l'aumône qui aide le plus les pauvres et qui mérite la faveur divine?

C'est un fait connu que la terre est capable de produire suffisamment pour subvenir aux besoins de toute sa population et que l'indigence n'a pas sa raison d'être. Récemment, les Nations unies engageaient un groupe d'experts pour examiner la possibilité de produire de quoi faire vivre une population beaucoup plus forte que celle existant actuellement sur la terre. Leurs conclusions montraient que la misère et la famine pourraient être vaincues. Mais le rapport prédit que « l'ignorance, l'avidité, les conflits, la superstition et l'adhérence aveugle à la tradition » empêcheront les hommes d'accomplir ce qu'ils ont le pouvoir de faire, « et le résultat sera la misère et la famine ». On voit donc l'importance de la connaissance pour combattre l'ignorance et la superstition!

Même lorsque la terre produit en abondance, l'avidité et les conflits sociaux empêchent les pauvres d'en bénéficier. Gouvernements et cultivateurs sont tous deux enclins à détruire ou à accumuler inutilement des vivres, au lieu de les distribuer aux pauvres. Quand les prix ne conviennent pas, on préférera déraciner des plantes de coton, enterrer des pommes de terre et laisser pourrir du blé plutôt que de les céder bon marché aux pauvres. C'est ainsi qu'on put lire dans le *New York Times* du 2 juillet 1953: « Les cultivateurs israéliens ont détruit plus de 200 tonnes de tomates au lieu d'accepter les prix bas que leur offraient les directeurs de conserverie. » A l'heure actuelle, il y a un excédent de beurre aux Etats-Unis et le gouvernement l'achète afin de maintenir les prix élevés. Que fera-t-il avec ce beurre? Le distribuera-t-il aux pauvres? Aux dernières nouvelles, Washington songe à le vendre aux pays communistes à un prix inférieur à celui que doivent payer les ménagères nécessiteuses américaines!

La charité est devenue un grand commerce. Comment doit-on réagir devant les appels croissants et sans fin des quêteurs surtout si l'on désire ressembler au Christ? Une connaissance du point de vue biblique vous aidera à résoudre ce problème.

Un examen des motifs

Les motifs d'un bon nombre de faiseurs d'aumônes sont pour le moins suspects. Ils s'intéressent à la charité principalement pour le profit qu'ils en retirent, pour éviter d'être mal vus, ou pour plaire à leur employeur ou à leur clientèle. Comme c'est beau de voir son nom paraître dans le journal, dans le bulletin paroissial ou au tableau d'affichage à l'église!

Pourtant, Jésus déclara: « Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour en être vus; autrement, vous n'aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être glorifiés par les hommes. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense. Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite, afin que ton aumône se fasse en secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. » — Matthieu 6: 1–4.

Il est incontestable qu'aujourd'hui beaucoup de charité est faite hypocritement. Le vocable grec duquel vient le mot « hypocrite » voulait dire à l'origine « acteur » ou « jeu d'acteur » — et c'est bien ce que sont la plupart des aumônes!

Faire l'aumône n'est pas suffisant

Même quand on donne aux pauvres par sincérité ce n'est pas encore assez pour mériter la faveur de Dieu. Il est vrai que la traduction de *Crampon* dit: « Maintenant ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance, la charité; mais la plus grande des trois c'est la charité. » Cependant, la charité dont parle la Bible ne signifie pas faire l'aumône. Le terme grec *agape*, traduit d'une façon ambiguë par « charité », ne signifie pas faire l'aumône. Cela ressort d'une lecture du troisième verset du même chapitre dans la Bible *Crampon:* « Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien. » Ainsi, la charité qui plaît à Dieu signifie beaucoup plus que de donner simplement des biens matériels aux pauvres. Des traducteurs modernes nous éclairent sur ce que l'apôtre du Christ voulait dire, car ils traduisent le mot *agape* par « amour ». Quelle différence! Car le terme « charité » laisse surtout entendre le porte-monnaie tandis que le mot « amour » désigne principalement le cœur! Voici donc, une traduction claire et exacte de I Corinthiens 13: 13 (*Version Synodale*): « Maintenant donc, ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance et l'amour; mais la plus grande des trois est l'amour.»

Ainsi, la charité qui a la faveur de Dieu, c'est l'amour, l'amour qui jaillit du cœur. Jésus précisa ce que veut dire l'amour lorsqu'il donna les deux grands commandements. Il dit: « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. » — Matthieu 22: 37–40.

Donner des biens matériels peut être une preuve d'amour pour Dieu et pour son prochain, mais il ne faut pas s'arrêter là. Cela est montré par le cas du jeune homme riche qui voulait savoir ce qu'il devait faire pour mériter la vie éternelle. Jésus lui dit: « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens, et suis-moi. » (Matthieu 19: 21). Cet homme riche aurait pû donner ses richesses aux pauvres, mais cet acte n'était pas suffisant pour recevoir la récompense de la vie éternelle. Jésus ajouta: « Puis viens, et suis-moi. » Cela signifiait s'engager dans la même œuvre que Jésus, la prédication de la bonne nouvelle du Royaume. Ainsi donc, être disciple de Jésus signifie donner des bénédictions spirituelles aux autres.

Les paroles d'un apôtre du Christ, dans Hébreux 13: 15, 16, montrent également que l'amour pour Dieu et l'amour pour son prochain sous-entend autre chose encore que de donner des biens matériels. Nous lisons: « Par lui, offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire, le fruit de lèvres qui confessent son nom. Et n'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir. » Les paroles de Paul, « offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange », montrent que la chose de la plus haute importance, c'est de donner des bénédictions spirituelles.

Pourquoi Dieu regarde-t-il la distribution des bénédictions spirituelles et de la connaissance de ses desseins comme étant de la plus haute importance? Parce que faire l'aumône n'est pas assez pour supprimer d'une façon permanente les conditions injustes existant sur la terre. Cela ne se fera que par l'établissement d'un monde nouveau, d'un ordre de choses tout à fait nouveau! C'est pourquoi l'apôtre Pierre déclara dans II Pierre 3: 13 que la promesse de Dieu d'établir « de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera », est l'espérance des chrétiens fidèles. Les nouvelles concernant ce monde nouveau de Dieu et son établissement pendant cette génération, après la guerre d'Harmaguédon, constituent le message le plus urgent pour le monde.

La famine spirituelle rend urgent le message

Une disette de pain mène à la mort, mais une disette de la nourriture spirituelle conduit à la destruction éternelle. C'est là une raison supplémentaire pour laquelle Jésus accentua davantage le spirituel que le matériel. En effet, le Fils de Dieu ne passa pas son temps à faire miraculeusement des pièces d'argent et des pièces d'or pour les distribuer aux pauvres. Au contraire, il consacra tous ses efforts à la prédication du message vivifiant du Royaume. Quand Jésus envoya un rapport à Jean-Baptiste, Jésus ne dit pas qu'il avait établi des soupes populaires! Non, il dit plutôt: « La bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. » (Matthieu 11: 5). Voilà la charité la plus efficace!

Aujourd'hui, il est plus urgent d'apporter aux hommes la nourriture spirituelle que de leur donner des choses matérielles car une famine spirituelle sévit dans la chrétienté. On y trouve d'innombrables églises mais très peu de nourriture spirituelle. Les masses, ne connaissant rien du dessein de Dieu d'établir un monde nouveau, sont affamées, non d'« une faim de pain, ni [d']une soif d'eau, mais d'entendre les paroles de Jéhovah ». — Amos 8: 11, *Crampon 1905*.

La société du Monde Nouveau des témoins de Jéhovah désire aider ces personnes affamées spirituellement. A cette fin, les témoins de Jéhovah emploient leur argent et leurs biens matériels pour l'impression de Bibles et de publications bibliques contenant le message de vie. Ils sont souvent critiqués parce qu'ils accordent plus d'importance à l'aide spirituelle qu'à l'assistance matérielle. Mais laquelle des deux est la plus utile? L'aide spirituelle, de toute évidence! Jésus n'a pas prédit que ses disciples organiseraient des soupes populaires. Il a prédit plutôt qu'ils prêcheraient aux nations la bonne nouvelle de son royaume. — Matthieu 24: 14.

Il serait donc vain pour les témoins de Jéhovah de porter toute leur attention sur la distribution de biens matériels. De plus, cela ne serait pas conforme aux Ecritures. Jésus dit que « ceux qui ont faim et soif de la justice... seront rassasiés ». Ceux qui pratiquent la véritable charité ont le privilège de donner à ces personnes la connaissance qui les aide non seulement à combattre la tradition, la superstition et l'ignorance mais qui les conduit également à la vie éternelle dans le monde nouveau de Jéhovah. Ainsi, ceux qui pratiquent la vraie charité ne confient pas leur argent aux organisations charitables dont l'intégrité est douteuse. Ils consacrent leurs biens terrestres à la distribution de biens spirituels; ils savent ainsi que l'argent qu'ils donnent est employé utilement dans l'œuvre qui apporte le plus grand bien aux hommes. — Matthieu 5: 6.

Il n'empêche que ceux qui pratiquent la charité qui plaît à Dieu n'oublient pas de partager leurs biens matériels avec leurs frères chrétiens dans le besoin; ils n'oublient pas non plus d'exercer l'amabilité et l'hospitalité envers les étrangers. Par-dessus tout, ils consacrent sans réserve leur temps et leur énergie pour aider non seulement les pauvres mais les hommes de toute condition à comprendre que le monde nouveau est le seul remède qui supprimera d'une façon permanente la misère, la maladie et même la mort. Qu'ils sont heureux ceux qui donnent par amour! Leur bonheur est grand et grand aussi sera pour eux le résultat final! Comme il est écrit: « Persévère dans ces choses, car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras ceux qui t'écoutent. » — I Timothée 4: 16.

L'oiseau indicateur et les Africains

De notre correspondant en Rhodésie du Nord

CE QUI suit est un compte rendu de l'association vraisemblablement la plus étonnante dans toute la nature. Vous avez peut-être déjà entendu parler d'associations étranges, telle que celle existant entre deux différentes sortes d'insectes, entre deux hôtes de la mer ou deux habitants des bois. Et nous connaissons tous l'étroite association qui lie les personnes à leurs animaux domestiques, tels le chat qui supplie l'homme pour avoir à manger et le chien qui le harcèle pour aller à la chasse. Mais connaissez-vous l'oiseau qui, au contraire, aide l'homme à trouver sa nourriture? Qui, contre un modeste pourboire en nature, guide l'homme à une source d'alimentation introuvable autrement?

L'association entre l'oiseau qu'on appelle l'« indicateur » et les Africains est donc unique. Quel est le but de cette association? Rien d'autre que cette succulente friandise appréciée autant par l'homme que par son camarade ailé, — le miel!

Cet oiseau est connu sous des noms différents dans chacune des langues des diverses tribus africaines, mais le terme « indicateur » est reconnu par tout le monde. Il en existe plusieurs espèces, mais l'indicateur dit Majeur est celui qui, à juste titre mérite la réputation d'un éclaireur extraordinaire. Il n'est pas un prodigieux chanteur, mais pour celui qui comprend son piaillement incessant, il n'y a rien de plus doux. Il n'est pas non plus un oiseau au plumage brillant. En fait, il est plutôt assez terne, étant gris brunâtre et blanc de poitrine. L'indicateur n'est pas non plus imposant par sa grandeur, il est un peu plus petit que la grive. Mais pour les Africains de la « brousse », cette petite créature est de toute beauté et sa musique douce à l'âme. Cela n'a rien d'étonnant car l'indicateur guide volontiers quiconque veut le suivre jusqu'à un nid d'abeilles caché, et au trésor d'or liquide qu'il renferme.

L'indicateur n'est pas seulement un éclaireur, il est aussi en quelque sorte un connaisseur de bonne épicerie. Sa langue raffinée sait apprécier la meilleure qualité de miel, mais le mets préféré de ce gourmet emplumé c'est les jeunes abeilles encore incapables de voler. Bien entendu, tout oiseau difficile quant au choix de son menu doit faire de gros efforts pour gagner sa vie, et s'il choisit l'homme comme associé, il doit en outre avoir une patience inépuisable. L'indicateur possède toutes les qualités requises.

Grâce à ses yeux perçants, cet hôte des forêts a des occasions merveilleuses de découvrir des nids d'abeilles sauvages, et aucun ne lui échappe. Après avoir trouvé un nid, il ne lui reste qu'à trouver un homme désireux de l'accompagner, de chasser les abeilles et d'ouvrir la ruche. L'indicateur note mentalement le lieu où se trouve le nid, puis il part à la recherche d'un associé humain.

A la recherche d'un client

Lorsqu'il aperçoit un homme, l'oiseau vole autour de lui d'une branche à l'autre et commence à piailler presque de la même façon qu'un écureuil agacé. Cela ne veut pas dire que ce pionnier emplumé est fâché. Loin de là! Il déborde de joie à la pensée du repas délicieux qui l'attend. La cacophonie est sa façon d'attirer l'attention de l'homme sur lui. Si le passant n'est pas impressionné, l'indicateur, plus hardi, se pose sur une branche d'arbre à un ou deux mètres du voyageur. Là, il pousse une exclamation qui pourrait bien faire concurrence à celle du cacatoès! Et il ne cesse de piailler que lorsque l'homme a compris son message.

Quand une personne lui donne l'impression de s'intéresser à la proposition, comme les Africains font en répondant par un léger sifflement musical, l'oiseau commence avec acharnement à s'acquitter de sa part dans l'affaire. Volant vers le but, il sautille d'arbre en arbre, tout en piaillant à mesure qu'il avance. Son piaillement ininterrompu sert d'encouragement à son client humain qui, dans la dense forêt d'Afrique, en a probablement besoin! L'indicateur fait preuve d'une patience remarquable, ne volant jamais très loin en avant pour permettre à son associé de le suivre. Si, à cause des difficultés, ce dernier hésite un peu à avancer, l'oiseau est toujours prêt à revenir sur ses pas pour relever l'intérêt défaillant.

Il arrive que l'homme abandonne son guide ailé, laissant l'indicateur en panne. Naturellement, cela pousse à bout la patience de l'oiseau. Mais s'il sait où se trouve une autre ruche, il essaie de diriger son client vers ce nid. Ainsi, l'indicateur n'est pas inflexible, il change ses projets afin de contenter l'homme. Evidemment, s'il ne connaît pas d'autres ruches, alors l'association est finie et l'oiseau doit chercher un autre client.

Arrivé au but enfin!

L'indicateur est heureux quand un homme le suit jusqu'à destination. Il survole l'endroit où est cachée la ruche et lorsque l'homme l'a trouvée, l'oiseau se retire dans un arbre tout près, sa tâche étant accomplie. L'eau à la bouche, il attend le moment de faire le partage du butin.

Quand son allié a réussi à percer l'arbre et a fini d'extraire le miel, alors l'indicateur s'attend à être récompensé pour la bonne réussite de l'entreprise. Les Africains laissent une partie du miel pour leur éclaireur laborieux. Aussitôt l'homme parti, l'oiseau se met à table. Que pourrait-il y avoir de plus délicieux que de jeunes abeilles savoureuses, copieusement arrosées de miel frais!

Vous vous demandez probablement ce que les autres abeilles font pendant tout ce temps. Il va sans dire qu'elles sont furieuses, comme en témoigne le bourdonnement qu'elles font. Mais l'indicateur reste impassible, sachant que sa peau exceptionnellement épaisse et dure le protégera contre l'aiguillon de ces impétueux bombardiers.

Mais l'indicateur ne jouit pas toujours d'un banquet après sa journée de travail car les hommes de certaines tribus africaines emportent tout le miel et, qui plus est, enterrent toutes les abeilles jeunes et tendres. Quel crime gastronomique! Vous pouvez imaginer ce que l'indicateur pense de pareille ingratitude. Comme on peut s'y attendre, cette façon d'agir provient d'une croyance superstitieuse selon laquelle si l'on permet à l'oiseau de manger à volonté, il ne servira jamais plus de guide pour trouver du miel. Mais, heureusement, ce tort est compensé par d'autres tribus qui

croient que si l'oiseau n'est pas bien récompensé, la prochaine fois il se vengera en les conduisant non à une ruche mais à un grand serpent! Cela les incite à traiter l'oiseau très généreusement. Superstition pour superstition, l'indicateur préfère tout de même la seconde à la première!

On ne devrait pas déduire de ce qui précède que c'est toujours l'oiseau qui recherche cette association singulière. Certains Africains cherchent l'aide de l'indicateur aussi énergiquement que celui-ci recherche la leur. Afin de le trouver, ils ont inventé des sifflets spéciaux, ou appeaux, faits avec des gourdes et dont le sifflement attire ces oiseaux s'il y en a dans les environs. Entre parenthèses, ceci montre la confiance qu'ont les Africains en la capacité de l'indicateur de trouver des ruches, de se souvenir exactement du lieu où elles se trouvent et d'y conduire l'homme.

Cette association unique entre l'homme et l'indicateur fut autrefois répandue sur la plus grande partie de l'Afrique; par exemple, autrefois, elle était pratiquée largement par les Kikouyous. Maintenant, le temps a apporté des changements, l'argent et les méthodes de l'homme blanc dominent. Aujourd'hui, beaucoup d'Africains achètent leurs friandises au lieu de les chercher dans la nature. Mais là où cette collaboration entre l'homme et oiseau existe encore, c'est une chose merveilleuse à voir.

BOLOGNE, POINT NÉVRALGIQUE de la GUERRE FROIDE

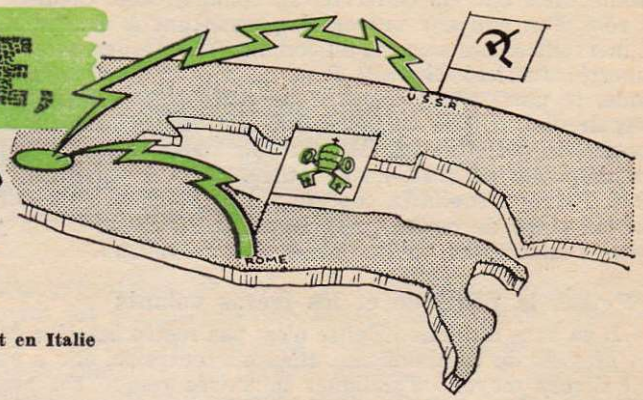

De notre correspondant en Italie

ACTUELLEMENT, c'est en Italie que le communisme livre ses assauts les plus directs contre le monde libre. Lors des plus récentes élections nationales, le parti communiste et ses alliés recueillirent 35 pour cent des suffrages italiens. Des élections locales subséquentes révèlent que lentement mais sûrement, le communisme gagne du terrain malgré l'affermissement de l'opposition. Une guerre froide acharnée est engagée pour la domination de ce pays.

Bologne, une des plus grandes villes de l'Italie septentrionale, fournit un bon exemple des tactiques et des armes employées dans cette guerre froide, car elle est non seulement un bastion du communisme, mais également le centre de la contre-attaque catholique menée sous la direction de l'énergique cardinal Lercaro, archevêque de Bologne. Soit dit en passant, l'on considère ce prélat comme un successeur possible de Pie XII.

Pourquoi ce succès du communisme?

Il convient en premier lieu d'expliquer pourquoi l'Italie, par tradition pays profondément religieux et berceau même du catholicisme, s'est révélée un terrain aussi fertile pour l'idéologie communiste. Il y a à cela plusieurs raisons, assez complexes.

Premièrement, bien que 99,7 pour cent des Italiens soient considérés comme catholiques, un petit pourcentage seulement prend sa religion au sérieux. Le cardinal Lercaro lui-même a avoué: « L'Italie est moins catholique qu'on pourrait le croire car la généralité des gens ne sont membres de l'Eglise que pour la forme et non par conviction. » L'anticléricalisme traditionnel de nombreux Italiens est un autre facteur qui favorise le communisme. Parlant du domaine temporel de la papauté — dont Bologne faisait autrefois partie — un moine, oblat de la Vierge-Marie, déclara: « Les Etats pontificaux exerçaient encore leur domination au cours du siècle dernier, et leur autoritarisme suscita de vifs sentiments anticléricaux que les communistes ont hérités. » Et dans son numéro du 6 novembre 1954, le *Corriere della Sera* de Milan, reconnaît que trois siècles de domination papale sont responsables, au moins en partie, de l'antipathie actuelle à l'égard des prêtres.

En outre, quand — il y a environ cent ans — le jeune Etat italien annexa les Etats pontificaux et introduisit des mesures libérales réduisant l'influence de l'Eglise (la liberté de parole, de la presse et des cultes ainsi que la sécularisation de l'enseignement), le Vatican attisa davantage les flammes de l'anticléricalisme par son opposition acharnée au gouvernement. Ce ne fut qu'en 1929 que l'Eglise et l'Etat se réconcilièrent. Cette année-là Mussolini, représentant le gouvernement fasciste, signa avec Pie XI le fameux traité de Latran qui reconnut la souveraineté du pape sur la Cité du Vatican, désigna la religion catholique comme « seule religion d'Etat », accorda des subventions au clergé et aux ordres religieux et interdit tout écrit et film préjudiciables à l'Eglise. De leur côté, les évêques italiens durent jurer fidélité à l'Etat fasciste. — Voir article 20 du traité de Latran.

Ceci nous amène à la seconde raison pour laquelle beaucoup d'Italiens ont perdu confiance en l'Eglise catholique: l'attitude de celle-ci à l'égard du fascisme et de la guerre. Il est vrai qu'une petite minorité des prêtres n'approuvaient pas le fascisme mais il est difficile pour de nombreux Italiens d'oublier que l'Eglise accorda ouvertement son appui à ce régime, que Pie XI lui-même appela Mussolini « l'envoyé de la Providence » et que le cardinal Gasparri déclara (en septembre 1932): « Le gouvernement fasciste d'Italie constitue la seule exception à l'anarchie politique des autres gouvernements du monde. » Bon nombre d'Italiens qui prirent part à la guerre d'Ethiopie et à la Seconde Guerre mondiale, se rappellent comment les aumôniers et les hauts dignitaires ecclésiastiques priaient avec ferveur pour la victoire de l'armée italienne et comment, après la messe, les prêtres offraient une prière spéciale pour le salut « du Roi et du *Duce* ». De son côté, la propagande de gauche met à profit le fait que les communistes avaient pris la tête du mouvement antifasciste pendant la guerre.

Une autre raison importante des progrès communistes est le déséquilibre économique, les grandes différences existant entre riches et pauvres. A ce sujet, le *New York Times*, dans son numéro du 19 mars 1954, explique: « Le pays connaît un taux très élevé de chômage, une pauvreté et une misère générales et une répartition inéquitable des impôts. De nombreux industriels et propriétaires fonciers, en refusant à leurs ouvriers une juste part aux bénéfices, ne rem-

plissent pas leurs obligations sociales. On a vu également une certaine corruption dans les milieux politiques. » Le parti communiste, supérieurement organisé, a su exploiter habilement ces sujets de mécontentement et beaucoup de personnes votent communiste, non pas qu'elles soient d'accord avec cette idéologie politique, mais pour exprimer leur désapprobation de la situation actuelle. Un employé de bureau, parlant au rédacteur de cet article, résuma bien l'attitude de l'homme de la rue. « La politique ne m'intéresse guère, dit-il. Ce qui m'intéresse est d'assurer à ma famille de la nourriture et un logement convenables.(...) L'Eglise n'a jamais été du côté du pauvre. »

Le quatrième facteur qui a contribué à accroître la puissance du parti communiste, est une propagande habile et insidieuse menée à l'aide de journaux, d'affiches et de meetings et grâce à laquelle de nombreux ouvriers et même certains intellectuels ont été convertis au communisme. Celui-ci joue le rôle d'un sauveur universel, promettant à chacun monts et merveilles. Les slogans du communisme italien sont: Paix! Liberté! Justice! Travail! Pour en retirer un avantage tactique, le parti n'hésite pas à sacrifier des principes. Dans l'espoir d'obtenir le suffrage des catholiques italiens, il méconnaît la définition de Marx et de Lénine selon laquelle le communisme est carrément athée. C'est ainsi qu'en avril 1945, Palmiro Togliatti, chef du parti, proclama qu'« en toute connaissance de cause et après mûre réflexion », son parti avait « ouvert ses portes même aux croyants ».

L'Eglise, la politique et les frères volants

Il va sans dire que l'Eglise n'est pas restée inactive devant les progrès du communisme. Bien au contraire, elle a essayé par divers moyens d'endiguer la marée rouge. En premier lieu, le clergé a usé de toute son influence pour rendre plus fort le parti démocrate-chrétien qui, dans certaines localités rurales a établi son quartier-général au presbytère. L'Eglise a affirmé qu'« il est du devoir de chaque citoyen — homme ou femme — de prendre part aux élections ». Même des religieuses qui ont fait vœu de rester cloîtrées, ont quitté le couvent pour aller aux urnes et voter selon les directives de l'Eglise.

Le 1er juillet 1949, le saint-siège décréta l'excommunication de tout catholique qui, volontairement, professe, défend ou propage le communisme. Cependant, il semble que ce décret n'est pas toujours appliqué, ou du moins qu'il n'est pas appliqué de façon uniforme. Par exemple, le curé d'une certaine paroisse près de Bologne refuse de marier des couples de tendance communiste. Ils se rendent tout simplement dans une paroisse voisine dont le prêtre ne dédaigne pas l'occasion de gagner un peu d'argent supplémentaire.

Le zélé cardinal de Bologne a imaginé une nouvelle arme contre ses adversaires: les *Frati volanti* ou frères volants. Cette brigade d'une vingtaine de moines a reçu une formation spéciale en vue d'engager des débats avec les communistes. Ils assistent en qualité de contradicteurs, aux meetings organisés par le parti dans la ville de Bologne et les environs. Ou bien, munis de haut-parleurs et d'une chapelle transportable de la Madone, ils organisent des conférences en plein air dans les quartiers « rouges », suivies de la projection de films religieux ou amusants pour les enfants. On prétend que grâce à l'activité de ces moines, des douzaines de personnes ont rendu leur carte de membre au parti. Cependant, sur d'autres, cette activité produit exactement l'effet contraire, car on entend souvent des commentaires du genre de celui-ci: « C'était déjà assez quand les prêtres parlaient de politique dans l'église; maintenant ils font leur propagande dans les rues et les places publiques. »

« Du pain et des jeux », — version moderne!

Dans la Rome antique, pour obtenir le suffrage des citoyens, les candidats aux charges publiques devaient leur fournir « du pain et des jeux ». De même, dans la lutte actuelle pour le pouvoir en Italie, ce n'est pas toujours les mérites d'un parti qui lui vaut la victoire mais plutôt les avantages matériels immédiats, voire les divertissements, qu'il procure au peuple.

Dans l'intérêt de son prestige, Giuseppe Dozza, maire communiste de Bologne, s'est fait un point d'honneur d'assurer à la ville une administration efficace. Il faut convenir que le programme de reconstruction (un tiers de la ville fut détruit pendant la guerre) a été réalisé dans un minimum de temps, la municipalité ayant déjà fait construire de nombreuses écoles et 1400 appartements. Le cardinal Lercaro, nullement disposé à se laisser dépasser par Dozza, décida de démontrer que l'Eglise s'intéresse, elle aussi, au problème du logement. Aussi mit-il sur pied un projet de construction — financé par des particuliers — de quatre-vingt appartements connus sous le nom de « village des nouveaux mariés » (du fait qu'ils sont destinés à des jeunes ménages sans logement). La presse catholique accorda une large publicité à cette initiative du cardinal qui reçut le prix décerné annuellement au « plus grand bienfaiteur de la ville ». Les adversaires de Lercaro remarquèrent que dans le passé, l'Eglise ne s'était jamais souciée que le peuple habitât des cabanes ou des taudis et que si elle s'en préoccupe maintenant, c'est uniquement à des fins de propagande.

Depuis son arrivée à Bologne il y a quelques années, le cardinal s'est servi de divers moyens pour augmenter sa popularité: il visite assidûment les usines, les taudis et les régions rurales; il a accueilli dans son palais quatorze orphelins et permet aux écoliers de jouer au football dans les jardins de l'archevêché; il se fait un devoir d'assister à tous les événements publics qui ont lieu dans son diocèse, de l'ouverture d'une exposition à l'inauguration d'un chemin de fer électrique.

Peu de temps après son arrivée à Bologne, le cardinal organisa une fête enfantine en plein air. Le maire riposta en annonçant pour le même jour un bal masqué pour les enfants. Au jour fixé, il neigea toute la journée; Dozza assista triomphalement au spectacle de plusieurs centaines de petits Bolonais portant des loups rouges, tandis que le cardinal resta seul dans le palais épiscopal. Cependant, ce contretemps ne fit pas capituler le prélat; il reporta sa fête à une date ultérieure et plusieurs milliers d'enfants y prirent part.

Fêtes et cortèges religieux jouent également un rôle dans la lutte pour la faveur du peuple. L'« apothéose » de la consécration de la basilique de saint-Pétrone, cérémonie qui eut lieu en automne 1954, consistait en un magnifique feu d'artifice. Au son des détonations assourdissantes, la façade de l'édifice se transforma en une muraille chatoyante de feu ornée de croix flamboyantes. Lorsque la fumée fut dissipée, une immense représentation de saint Pétrone, patron de Bologne, se dessina aux acclamations des milliers de spectateurs rassemblés sur la Piazza Maggiore.

Le « père » Evaristo da Carniana, curé de Sassuolo, une ville voisine, a trouvé quelques moyens plus originaux encore pour combattre le communisme. Il organise régulièrement entre ses paroissiens et les communistes, des matches de boules et des jeux de cartes. A l'encontre des organisations religieuses dans d'autres pays, il ne vise pas uniquement à remplir les coffres de l'Eglise, comme en témoigne cet avis qu'il afficha dans une salle de récréation destinée aux ouvriers: « Jeux de boules et de cartes: Les perdants doivent écouter trois messes. S'il s'agit d'un membre du P. C. [parti communiste], il les écoutera à genoux. »

Lorsqu'il devint la religion d'Etat de la Rome antique, le catholicisme incorpora diverses fêtes païennes dans ses traditions, leur donnant un vernis « chrétien ». De même, le communisme, constatant l'influence qu'exercent de telles fêtes sur le peuple, en organise de semblables (souvent sous les auspices de *l'Unità*, journal du parti) dans les villes et villages à travers le pays. On ne peut nier le succès de ces fêtes, que ce soit du point de vue pécuniaire ou du point de vue de la propagande.

Dernièrement, on put lire ce qui suit à ce sujet dans une revue italienne: « La lutte engagée par l'Eglise catholique pour la conquête de l'âme par l'appel au sens et à l'imagination — ce qui constitue l'essence de toute fête populaire — s'est intensifiée au cours des récentes années, les deux camps ayant perfectionné leurs armes. Les communistes ont adopté toutes les caractéristiques traditionnelles de la fête parois-

siale en lui apportant quelques modifications intelligentes: ils subsistuent l'image de Lénine ou de Togliatti à celle du saint patronal, tandis que le discours d'un éminent homme politique remplace le sermon. Les autres aspects de la fête restent inchangés: les haut-parleurs qui diffusent la musique bruyante que le peuple juge indispensable à pareilles réjouissances, les illuminations, les cacahuètes, la limonade et surtout les collectes.»

Sans trêve, la lutte se poursuit. Il est possible que les méthodes «révolutionnaires» du cardinal Lercaro procurent quelques voix au parti démocrate-chrétien. Cependant, pour que les gens deviennent de vrais chrétiens, il faut leur donner autre chose que des traditions, des fêtes et des feux d'artifice, il faut leur inculquer une connaissance solide de la Bible, le manuel du christianisme. Malheureusement, le saint Livre est pour ainsi dire inconnu, surtout parmi la classe ouvrière qui est particulièrement exposée à la propagande communiste.

Toutefois, il est intéressant de noter que lorsque les témoins de Jéhovah entreprirent récemment leur œuvre d'éducation biblique à Bologne, ils trouvèrent un certain nombre de communistes désireux de connaître la Bible et l'espérance qu'elle contient. Oui, même dans cette ville «rouge», point névralgique de la guerre froide, la vérité biblique affranchit le peuple, tant de l'erreur des systèmes politiques inefficaces — tel que le communisme — que des traditions religieuses. Comme Jésus le promit, c'est la *vérité* de ses paroles, renfermant une promesse certaine de vie, qui affranchit réellement. — Jean 8:32.

Grande-Bretagne

LA GRANDE-BRETAGNE a moins que la moitié de la superficie de la France, et pourtant elle a huit millions d'habitants de plus. La population de la Grande-Bretagne a doublé au cours des cent dernières années et actuellement une moyenne de 213 personnes habitent par kilomètre carré. Les développements démographiques des cent années à venir ne laissent pas d'inquiéter les statisticiens.

Mais le peuple britannique en général ne partage pas ce pessimisme. Il continue à vivre et à transmettre la vie avec cette calme assurance qui est un trait caractéristique de l'esprit britannique. Toutefois, cette tendance à prendre la vie comme elle vient peut facilement engendrer l'apathie et l'indifférence, et c'est précisément ce qui est arrivé à un grand nombre de Britanniques. Pour une raison ou pour une autre, la majorité est contente de se reposer dans les bras de l'Etat de services sociaux. Le cri de Rome en décadence, «Du pain et des jeux!» trouve sa contre-partie dans la maxime de la Grande-Bretagne, «Du thé et du football!»

Nulle part ailleurs cette apathie n'est plus manifeste que dans le domaine de la religion. Autrefois citadelle du protestantisme, la Grande-Bretagne en est devenue le mausolée. Les ecclésiastiques pleurent la perte de leur autorité et de leur influence; mais leurs prières, leurs menaces et mêmes leurs séductions au moyen d'amusements et de repas sont incapables d'arrêter la présente tendance du peuple. Les doctrines enseignées par les ecclésiastiques sont, pour les esprits cultivés, un affront à l'intelligence. Et étant donné qu'ils se mêlent de la finance, de la politique et de la guerre, leur ligne de conduite est, pour les moins cultivés, l'évidence de leur inconséquence et de leur hypocrisie. Dans ces conditions, est-il étonnant que moins de treize pour cent des adultes en Grande-Bretagne vont à l'église?

Qu'en est-il des témoins de Jéhovah en Angleterre? Subissent-ils le même sort que les religions dites «orthodoxes»? Selon les rapports, en 1938 il y avait moins de 5000 témoins en Grande-Bretagne, tandis qu'actuellement il y a plus de 29 000 prédicateurs de la bonne nouvelle. Il est évident que leur message trouve des oreilles attentives, et cet accroissement des témoins de Jéhovah est une preuve que, si les bancs des églises sont vides, le clergé en est plus responsable que le peuple. Un ecclésiastique, s'efforçant d'expliquer le succès des témoins de Jéhovah, écrivit ce qui suit dans son bulletin paroissial:

«Il me semble qu'une des raisons pour lesquelles tant de personnes se laissent tromper par les Témoins est que chacun d'eux doit faire de la propagande. Ils qualifient la guerre moderne de diabolique, ils dénoncent les injustices et les gaspillages de la vie, et leurs principes égalitaires les incitèrent à embrasser le socialisme quand le parti socialiste comptait peu d'adhérents ayant une croyance. En outre, leur connaissance de la Bible est hors de pair; ils peuvent toujours appuyer leurs dires par des chapitres et des versets appropriés.» C'est là un aveu remarquable, — venant d'un membre du clergé! Mais en sous-entendant que les témoins de Jéhovah se mêlent de politique, cet ecclésiastique laisse voir sa mauvaise foi, car tout le monde sait qu'ils ne participent même pas aux élections.

Après une assemblée tenue à Leicester par les témoins de Jéhovah, un excellent compte rendu en fut donné par les journaux, au plus grand chagrin du clergé. Parmi les nombreuses lettres envoyées à la presse par les ecclésiastiques, citons celle écrite au *Leicester Chronicle* par un pasteur méthodiste: «Ce sont des adorateurs d'une divinité de tribu connue jadis sous un autre nom. Cela m'inquiète de penser que les habitants de Leicester succombent si facilement aux idées morbides présentées par cette secte. Il en ressort: (a) que les Eglises de Leicester ont échoué dans leur devoir de présenter aux fidèles et aux autres les enseignements raisonnables de Jésus, et (b) que cette ville est si mondaine et si contente d'elle-même qu'elle n'a ni le désir ni le courage de défendre ses fondements païens et de résister à l'injection de l'opium religieux des témoins de Jéhovah.» En contraste avec ce «Révérend» berger mécontent de ses propres brebis, les témoins de Jéhovah eurent beaucoup de joie en apportant le message du monde nouveau aux habitants de la ville. «Et la foule nombreuse prenait plaisir à [les] entendre.» — Marc 12:17, *Crampon*.

Motifs chrétiens de divorce

CHAQUE nation a ses propres lois régissant le divorce et quelques-unes de celles-ci diffèrent si radicalement d'un pays à l'autre que les citoyens ne savent guère ce qu'est leur état marital quand ils voyagent à l'étranger. Mais il n'en est pas de même pour le chrétien. Celui-ci possède une seule loi relative au divorce peu importe la nation où il habite. Cette loi chrétienne est tellement simple et directe qu'un enfant pourrait la comprendre. Elle ne peut être mal interprétée comme les lois de ce vieux monde en matière de divorce. La loi chrétienne n'autorise pas le divorce pour n'importe quel motif ou accusation inventés à plaisir, même si aujourd'hui l'on peut obtenir facilement le divorce dans ce monde.

Par exemple, une femme de Paterson, New-Jersey, a demandé le divorce parce que son « mari l'injuriait grossièrement chaque fois qu'elle éternuait ». Un sourd-muet de Detroit, Michigan a obtenu le divorce après avoir déclaré que sa femme le « querellait continuellement dans le langage mimique ». Le divorce fut accordé à une jeune dame à Cleveland, Ohio, « parce que son mari, après lui avoir refusé l'argent nécessaire à l'achat d'un manteau qui coûtait 30 dollars, a, le lendemain, dépensé 35 dollars pour des accessoires de son train électrique ». Edna Illingworth de Leeds, Angleterre, a obtenu le divorce après s'être plainte que son mari l'avait liée dans la cave et l'avait « arrosée avec un seau d'eau pour la refroidir ». L'actrice Linda Christian, en introduisant une action en divorce, a affirmé devant un tribunal, à Santa Monica, que son mari Tyrone Power, « est froid et distant. Après une audition de 15 minutes, le juge lui accorda le divorce interlocutoire ».

Aucune de ces raisons ne constitue un motif de divorce valable pour le chrétien. La facilité de divorce affaiblit et sape la détermination que devraient avoir les deux conjoints de faire un succès de leur mariage, et il en résulte que beaucoup tiennent le même raisonnement qu'Alec Ogburn. Quand ce dernier se présenta pour obtenir une autorisation de mariage, la fonctionnaire fut surprise, et rien d'étonnant; Ogburn avait 111 ans et sa future femme avait... 22 ans. Ogburn déclara: « Ne riez pas de moi, mademoiselle. Si je ne sais pas m'entendre avec elle, je suppose que je peux toujours m'en débarrasser. » Ce genre de raisonnement devient rapidement la conception générale à l'égard du mariage.

Le seul motif de divorce

Les chrétiens, cependant, ont un autre point de vue. Ils considèrent le mariage comme une institution sacrée et ils gardent présent à l'esprit le sage conseil de Jésus et de Paul. Jésus déclara: « Je vous dis que quiconque divorce d'avec sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, et en marie une autre commet un adultère. » Paul donna cet avertissement: « Que le mariage soit honorable aux yeux de tous, et le lit conjugal sans souillure, car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. » — Matthieu 19: 9; Hébreux 13: 4, *New World Translation.*

Certains ecclésiastiques prétendent que les paroles de Jésus rapportées dans Matthieu 19: 9 signifient l'impossibilité du divorce pour un chrétien, même pour cause d'adultère. Le *New York Times* du 13 décembre 1948, rapportait ce qui suit: « Hier, le Révérend Anselm Leahy, dans son deuxième sermon de l'Avent à la cathédrale St. Patrick, déclara que le divorce n'est justifié en aucune circonstance de la vie conjugale, aussi « pénible ou brutale » soit-elle. Il qualifia le divorce moderne de « polygamie » et il dénonça comme « hommes et femmes adultères », les personnes divorcées qui contractent de nouveaux mariages.(...) Sa condamnation du divorce [fut] suivie d'une déclaration de Monseigneur Robert E. McCormick au cours de laquelle ce dernier fit appel à la législature de l'Etat [de New-York] pour que cet organisme déclare « illégal » le divorce; il attaqua aussi le mouvement actuel tendant à libéraliser le divorce dans notre Etat, l'intitulant une menace pour la société. »

En adoptant une telle position, ces ecclésiastiques condamnent Jéhovah Dieu, qui a permis aux Juifs de faire usage du droit de divorce selon les dispositions de la loi divine donnée par l'intermédiaire de Moïse. Cependant Jésus, dans l'Evangile de Matthieu (19: 1–9), ne condamna pas cette clause relative au divorce, et ne dit pas que celui-ci « n'était justifié en aucune circonstance de la vie conjugale, aussi pénible ou brutale soit-elle ». Les paroles qu'il prononça sur le divorce dans son sermon sur la montagne ne le condamnent pas non plus; elles déclarent simplement: « Il a été dit: Quiconque divorce d'avec sa femme, qu'il lui donne un certificat de divorce. Cependant, je vous dis que quiconque divorce d'avec sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, en fait un sujet pour adultère, étant donné que quiconque marie une femme divorcée commet un adultère. » Dans le passage suivant, il montre aussi qu'une femme peut formuler une demande de divorce: Quiconque divorce d'avec sa femme et en marie une autre, commet envers elle un adultère, et si jamais une femme après avoir divorcé d'avec son mari, en marie un autre, elle commet un adultère. » — Matthieu 5: 31, 32; Marc 10: 11, 12, *New World Translation;* Deutéronome 24: 1–4.

Les paroles susmentionnées n'interdisent pas toute action en divorce aux chrétiens, mais elles montrent que seul l'adultère est une cause légitime pour obtenir le divorce. Quiconque marie une personne divorcée pour des causes autres que l'adultère, commet un adultère, car aux yeux de Dieu, le divorce légal n'a pas dissous les liens du mariage. Cela ne veut pas dire que le chrétien qui obtient le divorce, à cause de l'infidélité sexuelle de son conjoint peut seulement se séparer d'un tel conjoint, et ne pas être libre de marier par la suite une autre femme chrétienne. Sous la loi que Dieu donna à Israël, on n'interdisait pas à l'homme qui divorçait d'avec sa femme de mœurs impures, de marier une autre femme israélite. Aussi, Jésus n'interpréta pas le divorce de façon à interdire le remariage du chrétien. Les paroles de Jésus signifient ceci: le chrétien obtient-il le divorce pour des causes autres que l'infidélité de son conjoint? Il commet un adultère s'il se remarie, à moins que, bien entendu, le conjoint séparé commette ultérieurement un adultère, se remarie ou meure, ces dernières circonstances rendant le chrétien libre de se remarier. Autrement, il est encore considéré comme marié aux yeux de Dieu.

La promulgation d'une loi interdisant le divorce, quelles que soient les circonstances, n'a pas contribué à maintenir le mariage en honneur ou à empêcher l'adultère et la fornication. Dans les pays où des lois contre le divorce sont en vigueur, nombreux sont les gens mariés qui n'en tiennent aucun compte et se laissent entraîner par leurs passions. Pour une raison quelconque, l'homme abandonne sa femme, la femme, son mari, mais ils ne peuvent pas obtenir le divorce légal. Aussi, les conjoints légaux vont-ils chacun de leur côté pour vivre en état de concubinage. Par une telle manière d'agir, l'homme et la femme commettent non seulement un adultère mais encore ils pratiquent la bigamie ou la polygamie. Bien que le gouvernement local ne transige pas sur le droit canonique interdisant tout divorce, il tolère ainsi la polygamie; en fait, il l'approuve même en n'appliquant pas la loi qui inflige une peine à ceux qui la transgressent. Si un tel homme ou une telle femme entrent en contact avec la

vérité du Royaume, et désirent devenir témoin de Jéhovah, alors le problème qui se pose consiste à savoir comment ils doivent régler leurs affaires conjugales.

Le mariage n'est pas annulé par le divorce, ce dernier rend simplement légale la séparation qui a déjà eu lieu. Le rapport de l'American Bar Association souligna le fait que « le remède aux maux du mariage, n'est pas de rendre plus facile le divorce mais de rendre plus solide le mariage ». Un cinquième des divorces en Amérique a lieu avant la troisième année du mariage, parce que dès que surgissent les premières difficultés, on a recours à la justice. Le chrétien n'imitera pas ce monde, il s'efforcera de faire tout ce qui est en son pouvoir et demandera l'aide de Jéhovah afin d'assurer le succès de son mariage.

L'exploration du CONTINENT INCONNU

QUOI! Un continent presque aussi grand que l'Europe et l'Australie réunis et pourtant inconnu? Eh oui! Aucun œil humain n'a encore contemplé la plus grande partie de l'Antarctique, surnommé « le bas du monde ». Les quinze millions de kilomètres carrés de cette vaste région de neige et de glace, peuplée de pingouins, sont encore si peu connus qu'en général les cartes n'en montrent qu'une configuration assez vague. La plupart de ses 22 000 kilomètres de côtes n'ont jamais été explorés. Bien que l'Antarctique n'ait pas d'été dans l'acception générale de ce terme, pendant l'hiver de l'hémisphère septentrional, ce continent connaît des journées où le soleil brille sans interruption vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ramolissant pendant une brève période, la glace de la banquise. C'est de ce court été glacial, sans fleurs, que profitent les hommes vaillants qui viennent débarquer sur le continent inconnu pour essayer de percer ses secrets et ses bizarreries.

C'est ainsi qu'en janvier 1955, l'Atka, brise-glace de la marine américaine jaugeant 6500 tonnes, entra dans les eaux antarctiques pour explorer les rivages inhospitaliers de ce continent. Il ne s'agissait nullement d'une expédition militaire car l'Atka était chargé de trouver des emplacements qui conviendraient à l'établissement de bases de recherches scientifiques. Cette mission entre, en effet, dans le cadre de l'activité mondiale préludant à l'Année géophysique internationale de 1957–58. A cette occasion, une quarantaine de nations se proposent d'organiser des études coordonnées sur une échelle gigantesque. L'Atka fut envoyé en éclaireur pour préparer la participation des Etats-Unis à ce programme ambitieux. L'odyssée de ce navire réservait à l'équipage les expériences les plus variées: surprises, enchantement, malheurs et bizarreries.

L'inhospitalière côte pacifique

L'Atka mit le cap sur la mer de Ross. Sa première escale fut la Petite Amérique. C'est ici que, lors d'une de ses expéditions, le contre-amiral Byrd avait installé un camp sur la baie des Baleines, au bord de la grande barrière glaciaire de la mer de Ross. Là, une déception attendait l'Atka: la baie des Baleines et le petit havre avaient disparu. Des centaines de kilomètres carrés de glace s'étaient détachés et désagrégés, emportant au large le camp inoccupé de Byrd. Le seul indice de l'emplacement du camp établi par l'amiral en 1947 était un tonneau à combustible, partiellement enfoui dans une falaise escarpée de glace, haute de trente mètres. Des pylones radiophoniques de vingt mètres de hauteur, érigés par Byrd lors d'une expédition antérieure, étaient presque ensevelis (deux mètres seulement sortaient de la neige). La Petite Amérique était méconnaissable.

Naviguant toujours vers l'est, l'Atka essaya d'entrer dans la baie de Sulzburger, mais trouva l'entrée barrée par une muraille de glace, le « pack », formé par le gel de la surface de la mer. Cette glace se brise en blocs flottants dont la superficie varie entre quelques mètres carrés et des centaines de kilomètres carrés. Lorsque la mer est calme, ces bancs de glace sont d'une beauté féérique, mais lorsqu'elle est démontée, ils peuvent détruire un navire en quelques minutes, l'écrasant sous des monceaux de glaçons ballottés par la tempête. Avant que l'Atka ait pu s'en dégager, une lame de glace submergée trancha une des trois pales de l'hélice de tribord qui pèse pourtant treize tonnes. Sans se laisser décourager par ce malheur, le brise-glace poursuivit courageusement son chemin. Walter Sullivan, seul correspondant de presse à bord, écrivit: « Lorsque la glace n'était pas trop épaisse pour arrêter ses progrès, l'Atka avançait à toute vitesse, s'ouvrant un chenal d'une vingtaine de mètres de large. D'énormes blocs de glace, dont chaque côté mesurait un mètre, dansaient et s'entrechoquaient dans les eaux bouillonnantes. A l'intérieur de la coque du navire, le bruit ressemblait au fracas de tonneaux vides dévalant le flanc d'une montagne. »

Un débarquement fut finalement effectué dans une petite échancrure du littoral: la baie de Kainan. Ce n'était pas un emplacement idéal, néanmoins cette baie pourrait éventuellement convenir pour l'établissement d'une base. C'est ici qu'un nouveau malheur frappa l'équipage de l'Atka. Pendant qu'il transportait des observateurs sur le plateau de glace, un des hélicoptères du brise-glace s'écrasa et le pilote fut tué. Cet accident était dû à l'« obscurité blanche », phénomène particulier à l'Antarctique et qui constitue un des plus grands dangers que doivent affronter les explorateurs. Cette condition atmosphérique existe quand la lumière du soleil est diffusée à travers d'épais nuages blancs. Le voyageur a l'impression de se trouver au milieu d'un nuage et ne peut distinguer aucun contour. La visibilité étant nulle, celui qui avance à l'aveuglette sur la neige peut tomber dans une crevasse, tandis que le pilote d'un avion risque d'écraser son appareil sur le sol.

Pendant les deux semaines qui suivirent cet accident, l'Atka se fraya péniblement un chemin à travers de vastes étendues de glaçons en dérive. Après avoir contourné le côté septentrional de la banquise, il fit vainement trois nouvelles tentatives pour pénétrer dans la baie de Sulzburger, mais y renonça finalement pour poursuivre sa route vers l'est. Il essaya également d'atteindre le mont Siple et la presqu'île de Thurston, encore une fois sans succès. Dans ces régions le pack constitue un obstacle

si formidable qu'à partir de la baie de Kainan, l'Atka ne put plus aborder la côte pacifique du continent antarctique.

La côte atlantique

Faisant route vers la côte atlantique, l'Atka contourna la presqu'île de Palmer, étroite langue de terre qui s'étend sur 1300 kilomètres dans la direction de l'Amérique du Sud. Même quand on se trouve à 800 kilomètres de l'extrémité de la péninsule, il suffit de monter sur son plateau, haut de 1500 mètres, et on peut apercevoir la mer de l'autre côté, tant la presqu'île est étroite. C'est une région de fiords, de glaciers et de cimes neigeuses.

Au large de la presqu'île de Palmer se trouve la curieuse île de la Déception. L'Atka y jeta l'ancre pour prendre la température de l'océan et permettre à l'équipage de voir de près cette île extraordinaire, formée par les restes d'un gigantesque volcan. La mer a envahi le cratère par une fente dans sa paroi et cette ouverture est suffisamment grande pour laisser entrer les navires dans le port naturel ainsi créé, large de six kilomètres. La vapeur sulfureuse qui s'échappe du rivage et la « neige noire » (couche de cendres volcaniques qui donne à la neige l'apparence de la suie) ajoutent au caractère mystérieux de cette petite île.

L'Atka pénétra ensuite dans la mer de Weddell où le pack était particulièrement épais. Les techniciens et savants à bord croient que depuis 1922, année où un autre vaisseau fut pris dans ces glaçons dangereux, c'était la première fois qu'un navire s'y frayait un chemin. On effectua un second débarquement dans une petite baie, et l'équipage captura quelques pingouins pour le jardin zoologique de Washington. Il n'est nullement difficile d'ailleurs de prendre ces oiseaux qui, ne connaissant aucun ennemi naturel sur la glace, se laissent approcher facilement. Parlant de la faune antarctique, Walter Sullivan, correspondant du *New York Times*, déclara: « En dépit du climat rigoureux, la banquise foisonne de vie. Les phoques somnolents n'ont aucun ennemi sur la glace. Ils ne connaissent la peur que dans l'eau. Comme la plupart des animaux de l'Antarctique, ils sont trop sauvages pour être peureux! »

Toutefois, la capture de spécimens de la faune n'était pas le principal objectif de l'Atka, aussi leva-t-il l'ancre pour poursuivre sa recherche de points de débarquement. Plus loin, on en trouva un assez bon; on l'hydrographia et on le baptisa « baie d'Atka ». Plus à l'est encore, l'équipage se réjouit de trouver un emplacement vraiment idéal pour l'établissement d'une base: la baie de l'amiral Byrd. On considère cette découverte comme une des plus importantes réalisations de l'expédition, car cette baie conviendra particulièrement bien pour les plus grandes expéditions qui auront lieu dans un proche avenir.

Bizarreries et projets

Pareille entreprise ne peut manquer de fournir des expériences originales. Une des plus intéressantes fut l'envoi par l'équipage de l'Atka de 2500 enveloppes. Le bureau de poste était l'océan! Il s'agissait en effet d'une version moderne du billet renfermé dans une bouteille vide car on jeta à l'eau 2500 cartes postales dans des enveloppes transparentes d'une matière plastique étanche. Il est demandé à quiconque retrouve une de ces cartes, d'y écrire le nom de l'endroit où il l'a trouvée et de la mettre à la poste. De cette façon ingénieuse, les savants espèrent apprendre où se dirigent les courants maritimes du « bas du monde ».

L'Atka rencontra un autre spectacle extraordinaire sur le chemin du retour: un iceberg si gigantesque qu'il fallut au navire quatre heures pour le dépasser. Ce fut incontestablement le plus grand que l'équipage aperçut pendant toute l'expédition; on estime qu'il mesurait quatre-vingts kilomètres de long! On crut d'abord que cet énorme amas de glace était sur la terre ferme, mais il s'agissait bel et bien d'un iceberg.

Le résultat des recherches de l'Atka fut en lui-même assez bizarre. Sur les quelque 9000 kilomètres parcourus (le brise-glace contourna le continent blanc sur environ la moitié de sa périphérie), les explorateurs n'ont pu découvrir que quatre ports accessibles. Quoique leur objectif principal fût de rechercher de tels ports en vue d'expéditions ultérieures, les savants recueillirent tant de données scientifiques grâce à l'étude des rayons cosmiques, des températures marines, de la profondeur des glaces, des conditions météorologiques aux hautes altitudes, etc., que le correspondant de presse à bord déclara: « Il se peut que l'œuvre la plus utile accomplie par la croisière de l'Atka, s'avère être le rassemblement de données scientifiques plutôt que la découverte de bons ports et de terrains d'aviation en vue d'opérations futures. »

Un des principaux buts de l'Année géophysique internationale est de trouver une réponse à la question: A quelle cadence la terre se réchauffe-t-elle? Le voyage de l'Atka apporta aux savants quelques éclaircissements à ce sujet car l'équipage rencontra la limite des glaces en dérive à des latitudes beaucoup plus méridionales que celles mentionnées dans les rapports d'explorations antérieures. L'année 1954–55, fut-elle une année exceptionnellement douce ou ce phénomène constitue-t-il une preuve supplémentaire que le climat du globe terrestre se radoucit? D'ici 1958, les experts espèrent nous fournir la réponse à cette question.

Indubitablement, le voyage de l'Atka aida à préparer le terrain pour le vaste programme d'études qui atteindra son apogée en 1958. En rapport avec ce programme, les Etats-Unis se proposent d'établir, sous peu, un poste d'observation au pôle sud même. Un autre projet sensationnel pour 1957, qui sera mis à exécution grâce aux efforts conjugués de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Zélande, vise à réaliser un exploit plus téméraire que l'ascension de l'Everest; il s'agit de la traversée du continent antarctique (jusqu'à présent on n'a pu effectuer cette traversée qu'en avion). Il se peut que le succès de ces divers projets lève bientôt le voile qui couvre l'Antarctique et alors ce vaste continent inconnu signifiera pour l'humanité autre chose qu'un univers de glace et de pingouins.

? CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPONSE? ?

- Les Eglises catholique et protestante s'ingèrent-elles dans la politique? p. 4, § 3.
- Quelle idée fondamentale, tout à fait étrangère au christianisme, comporte le paiement de la dîme? p. 5, § 9.
- Pourquoi, même si la terre produisait en abondance, les pauvres n'en bénéficieraient-ils pas? p. 6, § 7.
- Pourquoi l'Italie s'est-elle révélée un terrain si fertile pour le communisme? p. 9, § 6.
- Quel fait montre qui est responsable des bancs vides dans les églises anglaises? p. 11, § 6.
- Un chrétien peut-il divorcer? Si oui, pour quel motif? p. 12, § 4.
- Quelle curieuse condition atmosphérique constitue un des plus grands risques pour l'explorateur dans l'Antarctique? p. 13, § 6.

En attendant les élections françaises

Les troubles en Afrique du Nord ont mis l'accent sur la faiblesse de l'actuel système de gouvernement en France. Aucun gouvernement de la IVe République n'a été au pouvoir assez longtemps et avec assez de pouvoir pour appliquer tout son programme. Sur chaque problème, le président du conseil est obligé de chercher sa majorité ailleurs, car les groupes parlementaires qui le soutiendraient sur une question s'y opposeraient sur une autre. Dans ces conditions, gouverner devient un jeu de cache-cache, le premier ministre passant le plus clair de son temps « à la recherche [de la majorité] perdue ». Quand M. Mendès-France présenta à l'Assemblée Nationale un programme d'action, il reçut l'appui d'un grand nombre de députés qui, au début, voyaient en lui le signe d'un « changement salutaire ». Mais la nouveauté passa vite et bientôt on taxa le président du conseil d'« aventurisme ». Ses adversaires choisirent la question tunisienne pour provoquer la chute du gouvernement Mendès-France, mais le fait que sa politique en Tunisie a depuis été intégralement appliquée montre bien qu'il s'agissait d'un prétexte. Lorsqu'on suggéra à son successeur, M. Edgar Faure, que la France est « ingouvernable », il est censé avoir répondu: « On peut la gouverner, mais il faut de l'habileté et de la dissimulation. » Après neuf mois de son « habileté », l'Assemblée Nationale semblait s'en être lassée et le mois dernier deux fois l'existence du gouvernement Faure fut menacée. Lors du débat sur le Maroc, M. Faure ne posa pas la question de confiance, et sa politique fut approuvée par 477 voix contre 140. Mais durant le débat sur l'Algérie, six scrutins allèrent contre le gouvernement, et M. Faure fut amené à poser la question de confiance. Par 308 voix contre 254, le gouvernement Faure réussit à survivre. Le *New York Times* fit le commentaire suivant: « Si M. Faure est renversé, il est bien possible que le prochain gouvernement français ne soit pas très différent du précédent. Pour avoir l'appui de l'Assemblée actuelle, le président du conseil est obligé de recourir à l'habileté et à la dissimulation. Il n'y aura pas de changement jusqu'aux élections générales de l'année prochaine. » Dans une intéressante lettre au même journal, M. André Siegfried, de l'Académie Française, écrivit: « Je suis d'accord avec vous que la psychologie politique de la France est l'issue d'une longue tradition, ce qui la rend difficile à changer. Le concept romain de l'Etat, renforcé par la formation catholique des Français, est en fin de compte la principale source de nos mœurs politiques inefficaces. » (*New York Times* du 16 octobre 1955). Les prochaines élections sauront-elles changer ces mœurs?

Où en sont les « Etats-Unis d'Europe »?

Il y a quelque temps, il était beaucoup question d'unir les pays européens dans une sorte de fédération dont le but serait, selon les uns d'empêcher l'absorption de ces pays par les colosses russe et américain, selon les autres de créer une « troisième force » qui jouerait un rôle conciliateur entre l'Est et l'Ouest. En outre, certains économistes prétendent que le seul moyen d'élever le niveau de vie de l'ouvrier européen est de créer des débouchés suffisamment grands pour permettre une production efficace des biens de consommation. Cela éviterait, disent-ils, que chaque Etat ait besoin de fabriquer à un prix élevé des biens pour lesquels son industrie est mal équipée, et lui permettrait de se spécialiser dans les domaines favorisés par ses ressources. Bien entendu, il faudrait, selon ces théoriciens, éliminer les barrières douanières et permettre le libre cours des biens entre les Etats membres de la Fédération. L'idée de fonder les « Etats-Unis d'Europe » fut accueillie favorablement par le gouvernement de Washington mais plutôt froidement par les Anglais, qui entendent conserver leurs liens avec le Commonwealth. En outre, le plan pour l'unification de l'Europe fut lié au projet de la Communauté européenne de défense (la C. E. D.), ce qui lui valut l'hostilité de nombreux Français qui craignaient la domination allemande. C'est ainsi que l'enterrement de la C. E. D. par le parlement français en août 1954 assena un rude coup à l'idée « européenne ». Toutefois, à travers ces péripéties, un organisme, décidément « européen », a subsisté: le pool charbon-acier, groupant la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Estimant apaisé le courant anti-européen provoqué par la C. E. D., les partisans de l'Europe-unie saisirent l'occasion du cinquième anniversaire de la création du pool charbon-acier pour relancer ce qu'ils appellent « le grand dessein européen ». Lors des cérémonies, qui eurent lieu à Strasbourg, M. Pella (représentant l'Italie) affirma: « La déclaration du 9 mai 1950 (créant le pool), a clos une période de l'histoire de notre continent. Nos peuples ont alors compris qu'ils pouvaient travailler ensemble et cesser de s'entre-tuer. Mais l'unification européenne n'est que commencée. Nous devons aujourd'hui reprendre la marche vers de nouvelles étapes. » M. Robert Schuman, qui passe pour être le « père » du pool, déclara: « J'ai la conviction que l'unification de l'Europe ne pourra plus être arrêtée. Un temps précieux a été gaspillé. L'élan que nous avions mis à profit s'est affaibli. Nous ne devons ni ne voulons rester sur une œuvre inachevée. » Mais il reste à M. Jean Monnet, grand animateur de l'idée des « Etats-Unis d'Europe », de donner la forme à cette relance européenne.

La « relance européenne »

Faisant le point des résultats acquis par le pool charbon-acier, M. Jean Monnet, qui fut le premier président de la Haute Autorité de l'organisme, affirme que (1) les débouchés parmi les six nations-membres commencent à être répartis d'une façon plus conforme aux frais de transport, (2) les entreprises se modernisent, se concentrent et rationalisent leurs méthodes, (3) malgré l'accroissement de la demande, les prix restent sensiblement les mêmes. « Mais ce marché européen, déclare-t-il, n'est pas une fin en soi. Notre véritable objectif est d'améliorer les conditions d'existence de tous les hommes d'Europe. Or notre action se heurte à une limite évidente. L'acier et le charbon ont seulement un effet indirect sur le niveau de vie des individus. Pour améliorer celui-ci d'une manière plus rapide il est nécessaire d'aller plus loin. (...) C'est aux gouvernements et aux Parlements de nos pays qu'il appartient de décider les formes sous lesquelles de nouveaux progrès seront accomplis, les domaines auxquels s'étendra progressivement l'unité économique de l'Europe. Quelles que soient les méthodes choisies, l'effort que nous avons accompli ensemble, l'expérience que nous avons acquise, ont établi les premières assises concrètes d'une fédération européenne et ouvert la voie aux Etats-Unis d'Europe. » Le mois dernier, M. Monnet annonça la constitution d'un « comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe » composé de représentants de partis politiques et de syndicats des six pays de la communauté charbon-acier. Commentant ce fait, *Le Monde* écrivit: « On mesurera la portée de cette initiative quand on saura que les syndicats allemands et le parti social-démocrate allemand, qui s'étaient signalés par leur hostilité acharnée à la C. E. D., ont accepté de la soutenir. » De son côté, le socialiste français M. Guy Mollet révéla que le comité directeur du parti socialiste français a autorisé l'adhésion du parti au nouveau comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe. « Je peux dire, affirma-t-il, que le socialisme européen est décidé à jouer un rôle moteur dans la relance européenne. » Cette déclaration semble dénoter un changement d'orientation du mouvement « européen ». En effet, avant le rejet de la C. E. D., ce fut surtout les partis catholiques dits « démocrates-chrétiens » qui préconisaient l'unification de l'Europe. Mais par l'« Europe » ils entendaient la « petite Europe » des six membres du pool charbon-acier où prédomine le catholicisme. A cette époque, les socialistes disaient qu'ils ne soutiendraient le mouvement fédéraliste que s'il embrassait la « grande Europe », y compris les Etats protestants de la Scandinavie et la Grande-Bretagne. Il reste à voir si l'actuelle « relance européenne » vise la création de la petite Europe vaticane ou de la grande Europe.

New-York/Paris en 6 heures et demie

La compagnie aérienne Pan American World Airways vient de passer une commande pour quarante-cinq avions à réaction qui pourront, dès 1959, relier New-York à Paris en 6 heures 35 minutes (temps actuel, 11 heures) et Chicago à Londres en 6 heures 45 minutes (temps actuel, 16 heures). Il s'agit de vingt avions du type Boeing 707 et vingt-cinq du type Douglas DC-8. Le prix de ces appareils s'élèvera à 269 millions de dollars, — la plus grosse commande dans l'histoire de l'aviation civile! Les deux avions pourront transporter environ 125 passagers à une vitesse de 900 kilomètres à l'heure. Ce sont les premiers avions civils à réaction fabriqués aux Etats-Unis. Il semble, par conséquent, que l'industrie aéronautique américaine a rattrapé le retard qu'elle avait sur les Britanniques dans ce domaine. Les malheurs du « Comet » anglais ont singulièrement rendu service aux constructeurs américains, qui ont pu profiter des leçons apprises par les Britanniques au prix de 99 vies humaines. A ce sujet, le périodique américain *Time* écrivit avec joie: « La commande de la Pan American fera beaucoup pour établir la suprématie américaine dans le domaine des avions civils à réaction. Le seul concurrent était la Grande-Bretagne. Mais les trois accidents des « Comet » ont tellement

retardé le développement des avions civils à réaction en Angleterre qu'il se peut même que la B. O. A. C. (compagnie aérienne anglaise) soit obligée d'acheter des avions américains pour pouvoir faire concurrence à ses compétiteurs sur le trajet transatlantique. » Il se peut...

Les principales religions saluent l'O. N. U.

Le 24 octobre dernier fut le dixième anniversaire de la validation de la charte de l'O. N. U., et cette date a été fixée comme la Journée des Nations unies. Il est intéressant de remarquer que toutes les grandes religions du monde saisirent l'occasion de saluer l'organisation internationale. Durant la semaine de l'anniversaire, des services religieux eurent lieu dans la chapelle (appelée « Salle de méditation ») du siège de l'O. N. U. à New-York. Ces offices furent dirigés tour à tour par des ecclésiastiques catholiques, protestants, juifs, musulmans, orthodoxes-russes, hindous et bouddhistes. Ces religions, si désunies dans le domaine de la foi, s'unissent pour se prosterner devant l'organisme dont les prétentions rendraient inutile le royaume de Dieu, et qui, pour cette raison, est une abomination aux yeux de Jéhovah. Ainsi, les religions de ce monde sont « émerveillées » en voyant reparaître « la Bête qui était » (la Société des Nations) mais qui est « montée de l'abîme » (en 1945, sous la forme de l'O. N. U.). Mais les chefs religieux oublient que « c'est à sa perte qu'elle se dirige » et que « si quelqu'un adore la Bête et son image et reçoit sa marque sur son front ou sur sa main, lui aussi boira du vin de la fureur divine ». Les vrais chrétiens refusent de faire affront au royaume de Dieu en saluant l'organisation internationale qui prétend être « la seule espérance de l'humanité ». — Apocalypse 13: 15; 17: 8; 14: 9; Matthieu 24: 7–16, *version du cardinal Liénart.*

PAIX

ABONDANCE

PROSPÉRITÉ

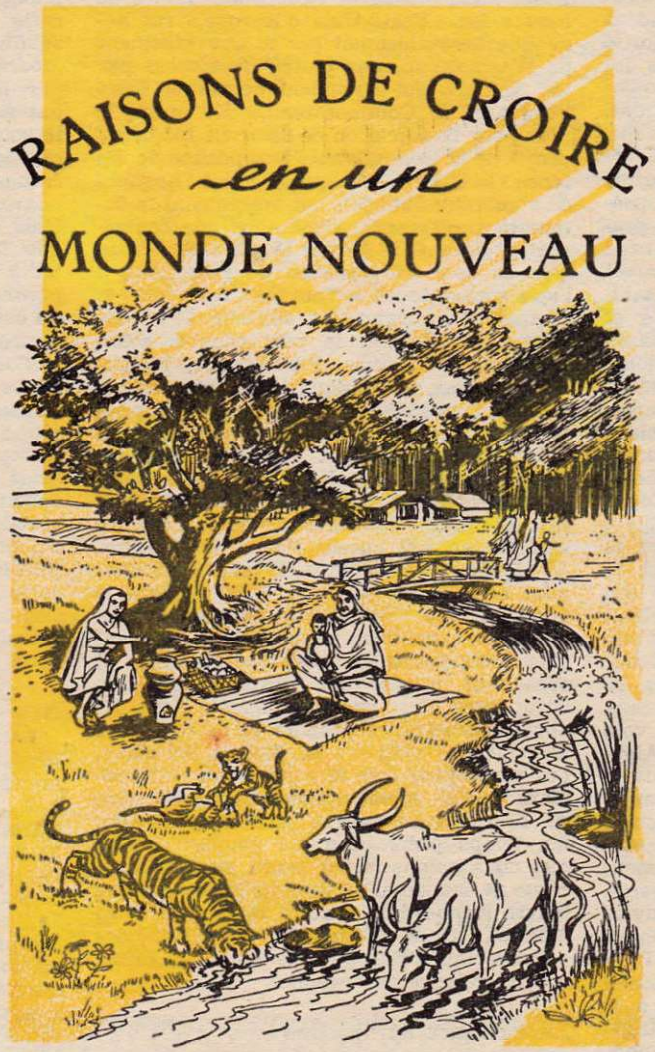

HARMONIE

SANTÉ

BONHEUR

Un monde nouveau? Un monde meilleur? Un monde fondé sur la justice? Pouvons-nous espérer pareille chose? Oui! Et cette réponse est basée sur des preuves sûres. Instruisez-vous de ces preuves, tant historiques et archéologiques que scripturales, en lisant la brochure de 64 pages intitulée *Raisons de croire en un monde nouveau.* Vous pouvez vous en procurer un exemplaire contre la contribution volontaire de 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique ou 25 ct. en Suisse, ou bien vous pouvez obtenir sept exemplaires pour 100 fr. français, 15 fr. belges ou 1 fr. 25 suisses. Vos amis apprécieront également cette brochure, aussi êtes-vous invité à en prendre plusieurs exemplaires. Veuillez envoyer votre commande à l'une des adresses ci-après.

Watch Tower
28, av. Gen. Eisenhower, Bruxelles 3
(Compte chèques postaux: 969.76)

Association « Les Témoins de Jéhovah »
3, Villa Guibert, Paris 16e
(Compte chèques postaux: Paris 6072-27)

Watch Tower
39, Allmendstrasse, Berne 22
(Compte chèques postaux: III 3319)